



## Sélection des Jeux du Québec Régions Rive-Sud et Sud-Ouest



### INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

#### DATE

Samedi 3 mai 2025. Une session finale par le temps.

#### HORAIRE

Début de l'échauffement à 9h00 et début de la compétition à 10h00

#### HÔTE

L'ANRSO et le Club de natation du Haut-Richelieu (CNHR)

#### LIEU

Piscine Aurélie-Rivard,  
955 Rue Choquette, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3A 1R1

#### INSTALLATIONS

Un bassin de 25m, 6 couloirs avec câbles anti-vagues,  
Chronométrage manuel. Gradins pour 200 personnes

#### DIRECTRICE DE RENCONTRE ET RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS

Chantal St-Pierre

450-443-3975

[chantal\\_dan@videotron.ca](mailto:chantal_dan@videotron.ca)

#### RESPONSABLE DES OFFICIELS

Chantal St-Pierre

450-443-3975

[chantal\\_dan@videotron.ca](mailto:chantal_dan@videotron.ca)

#### TYPE DE RENCONTRE

Compétition pour la sélection de l'équipe des jeux du Québec en piscine pour la Rive-Sud et le Sud-Ouest finale par le temps, sur 1 session, sanctionnée par la Fédération de natation du Québec.

La sélection pour l'eau libre se tiendra ultérieurement.

# RÈGLEMENTS

## RÈGLEMENTS

- La compétition est sanctionnée par la fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon World Aquatics FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

## INSCRIPTION ET ADMISSIBILITÉ

### ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

### ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs\* auprès de la Fédération de natation du Québec avec le statut « inscrit »
- Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé par l'adresse civique de son club où il est inscrit au moment de la finale régionale 2025.

### EXCLUSION DES NAGEURS

- Les nageurs identifiés « Excellence » par la Fédération de natation du Québec sont exclus de cette compétition.

### ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.
- Tous les entraîneurs doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- Le fichier des épreuves est disponible au lien : <https://fnq.ca/competitions/calendrier-complet/>
- Toutes les inscriptions devront être envoyées à : [chantal\\_dan@videotron.ca](mailto:chantal_dan@videotron.ca)

## **DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

- La date limite pour faire parvenir vos inscriptions est le **22 avril 2025 à minuit**.
- Des modifications de nage pourront être faites jusqu'au 25 avril minuit.

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

Des frais d'inscription de 55,00\$ par nageur sont exigés (incluant la portion pour la FNQ) Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

## **Les frais sont payables à l'ANRSO**

**Par transfert bancaire : Transit : 03411    Institution : 003    Compte : 1030865**

## **INSCRIPTIONS TARDIVES**

Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

## **MODIFICATIONS ET FORFAITS**

- Toute annulation après la date limite d'inscription sera chargée.
- Des modifications d'épreuves seront acceptées jusqu'au mardi 25 avril minuit.
- Les forfaits et modifications devront être remis 30 minutes avant le début de la première épreuve de la session.

# **FORMAT DE LA COMPÉTITION**

## **CATÉGORIES D'ÂGE**

La catégorie d'âge d'un nageur est déterminée par son âge à la première journée de compétition. Pour cette compétition, c'est l'âge au 30 juillet 2025 (journée du début de la compétition de natation aux Jeux du Québec).

Pour être admissibles à cette rencontre les nageurs doivent être âgés de

- Filles : 12-14 ans
- Gars : 13-15 ans
- Paranageurs : 12-17 ans

## **DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

Toutes les épreuves se nageront par genre et finales contre-la-montre du plus lent au plus rapide.

## **NOMBRE D'ÉPREUVES**

Chaque nageur doit s'inscrire à un minimum de 2 épreuves et un maximum de 3 épreuves. Toutes les épreuves se nageront senior par genre du plus lent au plus rapide et seront finales par le temps. Un paranageur devra nager les 4 épreuves.

## **TEMPS D'ENTRÉE (IMPORTANT)**

Afin d'assurer le meilleur déroulement pour la compétition, on demande aux entraîneurs d'inscrire les nageurs avec un temps d'entrée (bassin de 25 mètres) correspondant le plus possible au temps réel du nageur, si aucun temps officiel est disponible.

## **ESSAI DE TEMPS**

Aucun essai de temps n'est permis lors de la sélection.

## **PROGRAMME DES ÉPREUVES**

FILLES	ÉPREUVE	GARS
1	200 libre	2
3	200 brasse	4
5	50 libre	6
101	50 libre PARA	102
7	200 dos	8
9	100 papillon	10
11	400 qni	12
103	50 dos PARA	104
13	100 libre	14
15	200 papillon	16
105	50 brasse PARA	106
17	100 dos	18
19	200 qni	20
107	100 libre PARA	108
21	100 brasse	22
23	400 libre	24

Note : si nécessaire et afin de permettre d'offrir une compétition de qualité aux nageurs et permettre d'avoir du temps entre les épreuves étant donné le faible nombre de séries par épreuves, des pauses de 10 minutes seront prises après les épreuves 102, 104 et 18

## **ÉCHAUFFEMENT**

Les procédures d'échauffement de SNC seront en vigueur durant cette rencontre. Nous prions les entraîneurs et les nageurs de respecter l'horaire établi et de respecter les règlements de sécurité en vigueur. Les détails seront disponibles dans le bulletin technique du mercredi 30 avril.

Pendant la période d'échauffement, les nageurs devront se glisser dans l'eau pieds premiers. Aucun saut, aucun plongeon. Les plongeurs seront permis pour les dernières minutes de l'échauffement et la circulation dans les couloirs sera alors en sens unique (voir bulletin technique pour l'horaire exacte).

## **RÉUNION**

Nous invitons les entraîneurs, à prendre connaissance du bulletin technique qui sera disponible dans les jours précédents la rencontre. Si nécessaire, nous tiendrons une réunion d'entraîneurs 10 minutes avant le début de la session.

## **RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES**

### **RÉSULTATS**

Les résultats de cette rencontre seront établis selon les catégories d'âge et par sexe et disponibles via l'application SPLASH ME.

### **RÉCOMPENSES**

Des médailles seront remises aux 3 premières places de chaque épreuve. Chaque participant inscrit aura droit à un cadeau de participation.

## **COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

Chaque région formera sa propre équipe.

Une équipe pour la piscine comprend 20 athlètes (10 hommes et 10 femmes maximum par région)  
4 athlètes paranageurs (2 hommes et 2 femmes par région)

### **CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE**

Les 10 meilleures femmes 12-14 ans et les 10 meilleurs hommes 13-15 ans seront sélectionnés selon les critères ci-dessous :

Le nageur doit obligatoirement participer à la finale régionale pour être admissible à la sélection de l'équipe régionale en vue de la Finale provinciale.

Un nageur doit participer à un minimum de deux épreuves individuelles lors de la sélection.

Un nageur qui remporte une épreuve individuelle est normalement sélectionné sur l'équipe. Cependant, advenant le cas où il y aurait 11 gagnants et plus d'une épreuve individuelle, les 10 meilleures performances des gagnants, selon la table des performances FINA Femme et Homme la plus récente en vigueur « Petit bassin », détermineront alors les membres de l'équipe. S'il y a égalité, sur la table de performance FINA pour la dixième place disponible, la deuxième meilleure performance selon la table FINA des athlètes en égalité sera alors retenue.

Si l'équipe est incomplète, (moins de 10 gagnants) elle sera complétée par les meilleurs pointages selon la table de performance FINA Femme et Homme la plus récente en vigueur « Petit bassin », des deuxième positions par épreuve. Lorsqu'un athlète a été retenu pour sa performance dans une épreuve, l'athlète ayant le meilleur pointage sur la table des performances pour une deuxième position dans une autre épreuve doit être retenu. Si la sélection est de nouveau incomplète, l'équipe sera complétée avec les meilleurs pointages des troisième positions et ainsi de suite. Ce

processus doit être suivi jusqu'à ce que l'équipe soit complète tout en respectant le critère minimal que le nageur doit être identifié Espoir, Relève ou Élite.

Aucune substitution n'est permise et on doit obligatoirement respecter l'ordre de sélection.

Tout en respectant les règles de sélection précédentes, il y aura identification d'un 1er et d'un 2<sup>e</sup> substitut par sexe afin de compléter l'équipe en cas de désistement avant la date limite de remplacement pour la finale provinciale.

### **PARANATATION**

Les 2 meilleures Femmes et les 2 meilleurs Hommes 12-17 ans seront sélectionnés selon les critères ci-dessous :

Le pointage le plus élevé au cumulatif des quatre (4) épreuves, selon le système de pointage suivant :

- 1<sup>re</sup> position = 7 points
- 2<sup>e</sup> position = 5 points
- 3<sup>e</sup> position = 4 points
- 4<sup>e</sup> position = 3 points
- 5<sup>e</sup> position = 2 points
- 6<sup>e</sup> position = 1 point

\*Le classement des paranageurs lors de la finale régionale est déterminé par la charte de points PARA de SNC. L'athlète doit avoir une classification de niveau 2.

### **PRÉCISION**

La nageuse de 14 ans et le nageur de 15 ans a le choix de participer à la qualification pour la Finale provinciale en piscine et en eau libre. La nageuse de 14 ans et le nageur de 15 ans, s'il se qualifie pour son équipe régionale en piscine et en eau libre, devra choisir de participer à la Finale provinciale 2023 en piscine ou à celle de l'eau libre.

Le nageur doit donner son choix le jour suivant sa sélection en eau libre, sinon il doit demeurer avec sa sélection en piscine.

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **OFFICIELS**

- Le comité organisateur compte sur la collaboration de tous les clubs participants pour déléguer un nombre d'officiels pour le bon déroulement de cette compétition. Voici le lien à partager pour s'inscrire comme officiel: <https://ttsu.me/officielsselectionjdg>
- Pour toutes demandes spéciales pour une assignation vous pouvez communiquer au : [chantal\\_dan@videotron.ca](mailto:chantal_dan@videotron.ca)

## **BANDES ADHÉSIVES**

- En vertu de l'article C15.3.1, les bandes adhésives sont autorisées dans cette compétition de natation groupe d'âge sans processus d'approbation par un comité.

## **MAILLOT DE BAIN**

- Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

## **PHOTOGRAPHIE ET VIDEOGRAPHIE**

- Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.
- Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

## **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Nageurs et officiels apportez votre gourde d'eau. Pour cette compétition, aucune nourriture ne sera distribuée ou n'est permise sur le bord de la piscine ni dans les vestiaires. (sujet à modifications).

Selon les règlements en vigueur et afin de respecter les mesures d'hygiène élémentaires, il est interdit de porter des souliers d'extérieur ou des bottes dans le vestiaire et sur le bassin de compétition. De plus, nous demandons à chaque groupe de laisser son aire d'attente propre à la fin de la session.

Nous vous remercions pour votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.

***Au plaisir de vous accueillir!***